



Inauguration du pôle international de recherche « Biologie du développement et Cancer » : un nouveau pont entre recherche et médecine à l'Institut Curie

Le 13 octobre dernier, sur la Montagne Sainte Geneviève au cœur de Paris, le pôle « Biologie du développement et Cancer » de l'Institut Curie a été inauguré par Mme Valérie PECRESSE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En associant biologie du développement et cancérologie, l'Institut Curie élargit son champ de recherche et établit de nouvelles passerelles entre disciplines. Avec ce pôle, il renforce son approche interdisciplinaire, tout en confortant son rôle de leader en cancérologie.

Explorer les liens entre cellules souches et cancer...

L'ouverture du pôle « Biologie du développement et Cancer » marque une nouvelle étape dans la politique scientifique et médicale de l'Institut Curie ; une étape essentielle visant au déploiement de sa recherche, avec un accroissement de son activité scientifique de plus de 15 %.

Ce nouveau centre d'excellence vient compléter le dispositif de recherche pluridisciplinaire actuel de l'Institut Curie. Il offre la possibilité, en collaboration avec les équipes médicales de l'Hôpital, d'explorer les liens entre biologie, génétique du développement et médecine, afin de mieux comprendre les cancers et de mettre au point des thérapies innovantes. Grâce à ce nouveau pont entre biologie et médecine, les chercheurs peuvent donc étudier la cellule tumorale sous un nouvel angle et réduire d'autant les inconnus quant à son origine et sa formation pour trouver des moyens de l'éradiquer.

Comme l'explique Claude HURIET, président de l'Institut Curie, « le partage des savoir-faire, en favorisant les interfaces et les alliances prometteuses, et en attirant les meilleures compétences internationales, enrichit les connaissances sur le cancer et contribue à créer un contexte favorable à l'innovation thérapeutique ».

« Grâce à des modèles expérimentaux pertinents, la biologie du développement dispose d'atouts importants pour étudier la fonction des gènes et les effets des mutations, mais également pour identifier de nouvelles cibles et concevoir des substances thérapeutiques capables de restaurer un fonctionnement cellulaire

normal », ajoute le Pr Daniel LOUWARD, directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie et directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS.

... pour mettre au point les thérapies de demain

Si la logique des thématiques scientifiques complémentaires développées à l'Institut Curie justifie à elle seule l'implantation d'un pôle « Biologie du développement et Cancer », c'est la logique du transfert des connaissances vers l'hôpital qui a été décisive dans sa mise en place.

La création de ce centre d'excellence représente en effet un maillon essentiel à la stratégie de transfert, initiée par l'Institut Curie depuis plusieurs années ; l'objectif étant de créer un contexte propice à l'innovation dont les malades puissent bénéficier le plus rapidement possible.

« L'Hôpital offre à ce pôle la possibilité d'établir, de cultiver et d'explorer les liens avec la médecine, en particulier dans les cancers de l'enfant », souligne le Pr Pierre BEY, directeur de l'Hôpital de l'Institut Curie. Près de 120 personnes – chercheurs, ingénieurs, techniciens – collaboreront très prochainement dans ce nouveau bâtiment...

Un pôle attractif pour les scientifiques étrangers et stimulant pour les collaborations internationales

L'Institut Curie inscrit sa démarche et son action au cœur de multiples collaborations. Avec ce pôle, de nouvelles synergies sont générées entre les chercheurs et les médecins de l'Institut Curie, mais également avec de nombreuses autres équipes, tant au niveau national qu'international. Précisons ainsi que le pôle « Biologie du Développement et Cancer » accueille une nouvelle unité mixte de recherche : l'UMR « Génétique et biologie du développement ». Associant le CNRS, l'Inserm et l'Institut Curie, cette entité rassemblera à terme 10 à 15 équipes de recherche. Un appel d'offres a d'ores et déjà permis de sélectionner les premières équipes, et le recrutement se poursuit au niveau international ; le but étant de faire de ce pôle un lieu d'excellence de la recherche française,



Inauguré le 13 octobre 2008 par Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le pôle Biologie du développement et Cancer marque une nouvelle étape de la politique scientifique et médicale ambitieuse de l'Institut Curie. En associant biologie du développement et cancérologie, l'Institut Curie élargit son champ de recherche et renforce son approche interdisciplinaire tout en confortant son rôle de leader.

©Pedro Lombardi / Institut Curie

générateur d'impulsion pour l'ensemble de la recherche de l'Institut Curie et celle de la Montagne Sainte-Geneviève.

Professeur au Collège de France et à la Harvard Medical School, le Pr Spyros ARTAVANIS-TSAKONAS est étroitement associé au projet depuis sa genèse ; il a pris la direction du pôle, mais aussi de sa propre équipe de recherche afin d'y approfondir ses travaux sur le gène Notch, pièce maîtresse d'un important réseau de signalisation à l'intérieur des cellules, désormais incontournable dans la cancérogenèse.

A noter par ailleurs que des équipes déjà présentes à l'Institut Curie - celle d'Edith HEARD et celle de Yohanns BELLAÏCHE – viendront rejoindre le nouveau centre. Elles y bénéficieront de moyens supplémentaires pour poursuivre leurs études dans des conditions adaptées et avec une synergie propice aux découvertes.

Deux jeunes équipes, celle de Maria-Elena TORRES PADILLA et celle de Jean-René HUYNH, sont elles-aussi intégrées au pôle. Ces recrutements contribuant à promouvoir les jeunes scientifiques s'inscrivent dans la stratégie mise en oeuvre par le Pr Daniel

LOUWARD, depuis son arrivée à la tête de la recherche de l'Institut Curie. Le Centre de Recherche de l'Institut Curie offre en effet un cadre stimulant et favorable à l'épanouissement des jeunes chercheurs en facilitant leur mobilité et leur responsabilité. Un statut indépendant, tant scientifique que financier, est accordé pour cinq ans à de jeunes équipes qui sont ensuite encouragées à créer leur propre unité à l'Institut Curie ou dans d'autres établissements...

Précisons enfin que le nouveau bâtiment accueille également d'autres structures de recherche telles que la plate-forme de protéomique de l'Institut Curie, ou encore, l'unité mixte de recherche Inserm / Ecole des Mines / Institut Curie « Cancer et génome : bioinformatique, biostatistiques et épidémiologie d'un système complexe ».

Un investissement de 26 M€ pour un bâtiment de plus de 3 200 m²

C'est sur une surface totale de 3 225 m² sur la Montagne Sainte-Geneviève, à côté de l'Hôpital et des autres unités du Centre de Recherche de l'Institut Curie, qu'a été érigé le nouveau pôle « Biologie du développement et Cancer ». Le coût total de son implantation s'élève à 26 M€, soit 19 M€ pour la construction du bâtiment et 7 M€ pour son équipement initial.

Notez que ce projet a été pris en charge par l'Institut Curie sur un terrain mis disposition par l'Université Pierre et Marie Curie. Il a été rendu possible grâce au soutien du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui a permis de réunir 11,5 M€, auxquels ont été associées les subventions des partenaires de recherche (CNRS, INCa, Inserm) pour un montant de 2 M€. C'est par ailleurs grâce à la générosité publique pour près de 12 M€ que l'Institut Curie a pu compléter la construction de ce pôle.

Le coût de fonctionnement du pôle est estimé à 9 M€ sur une année pleine. Il sera assuré par l'Institut Curie, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et en partenariat avec le CNRS et l'Inserm.

S. DENIS

Pour en savoir plus :

Céline GIUSTRANTI, chargée de la communication scientifique et médicale - Institut Curie

Email : celine.giustranti@curie.fr

Tel : 01 56 24 55 24 - **Fax :** 01 56 24 55 28

Web : <http://www.curie.fr>



CONSEIL GENERAL DU LOIRET

VENTE DE MATERIEL DE LABORATOIRE

A la suite de la fermeture de son laboratoire départemental d'analyse, le Conseil général du Loiret met en vente l'ensemble du matériel d'analyse.

Le règlement de la vente et la liste du matériel sont disponibles sur simple demande auprès de la Direction Environnement : 02.38.25.48.48 ou par messagerie de@cg45.fr.

Le démontage et le transport du matériel à partir d'Orléans La Source (45100) sont à la charge de l'acheteur.

Les acheteurs potentiels doivent proposer un prix d'achat pour tout ou partie du matériel.

Une visite du laboratoire est prévue le jeudi 29 janvier 2009.

Conseil général du Loiret – Hôtel du Département –
15 rue Eugène Vignat B.P. 2019 – 45010 Orléans CEDEX 1